

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JUIN 2016 - COMPTE RENDU

Etaients présents:

- M. Nicolas SOKOLOFF, président du Conseil d'Administration
- Mme Céline GILET, vice-présidente
- Mme Françoise TAUFFLIEB, trésorière
- Mme Alexandra ALBERT, représentante des parents d'élèves
- M. Michael BARRETT, représentant des parents d'élèves
- Mme Isabelle JAITLY, représentante des parents d'élèves
- Mme Nadiya JOOLFUN GIRAULT, représentante des parents d'élèves
- M. Christophe MARGOT, représentant des parents d'élèves
- M. Jean Yves COQUELIN, Adjoint du Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
- M. Jean-Pierre FAOU, Proviseur
- M. Guy RAPP, Directeur de l'Ecole Primaire
- Mme Claire FLEURY, Directrice Administrative et Financière
- M. Boris FURLAN, représentant titulaire des non enseignants
- M. Aruna POPURI, représentant suppléante des enseignants

Etaients excusées

- Mme Marie CHAT, secrétaire
- Mme Nadiya JOOLFUN GIRAULT, représentante des parents d'élèves
- M. Christophe MARGOT, représentant des parents d'élèves

Le quorum est réuni.

M. MARGOT et Mme GIRAULT ont donné procuration à Mme ALBERT.

Mme CHAT a donné procuration à Mme GILET.

1/ Compte rendu du rendez-vous du président de l'APE avec le directeur de l'AEFE

Le rendez-vous s'est tenu à l'AEFE le 3 juin.

Le directeur de l'AEFE M. Bouchard et la chef de secteur Mme Mac Lorin ont reçu le président de l'APE. Ils étaient tous deux alertés sur la baisse des effectifs constatée au LFD.

L'AEFE soutient donc très fortement le conseil dans son projet de scolariser des élèves indiens, la scolarisation d'élèves nationaux dans une forte proportion est le modèle des lycées français à l'étranger.

De même l'AEFE soutient l'APE dans son projet de création du Trust. Dans la convention avec l'AEFE, l'organisme gestionnaire se doit d'avoir une structure juridique locale.

Le président du conseil a ensuite abordé les problématiques financières. Le directeur de l'AEFE et la chef de secteur ont assuré que l'agence soutiendrait l'établissement et était ouverte à étudier des demandes de financement. De +, le président a demandé à ce que l'ouverture de la terminale L a été évoquée. L'AEFE ne remet pas en cause le vote du CA du 26/05. Et la non ouverture ne remet pas en cause l'homologation de l'établissement.

Néanmoins du point de vue de l'agence, les 3 sections générales de Terminale fait partie de l'offre que le lycée devrait offrir.

Enfin le directeur de l'agence a annoncé sa venue à Delhi pour l'année scolaire 2016/2017.



2/ Effectifs et structure rentrée 2016

Les effectifs inscrits pour l'année scolaire 2016/2017 sont actuellement à 300 élèves + 13 élèves TPS. L'objectif de 330 élèves à la rentrée 2016 reste accessible.

Ouverture de la terminale L

Cette question est remise au vote.

La visite du nouvel ambassadeur au lycée a permis de clarifier la position de l'ambassade vis-à-vis de l'établissement.

L'ambassade de France en Inde soutiendra l'établissement, et portera les demandes du lycée sur le loyer et la participation de l'établissement aux salaires des résidents.

Vote : Qui s'oppose à l'ouverture ?

9 voix contre, dont 3 procurations, unanimité des votants

Recommandations de la CRH :

1/ Recrutement pour poste de Maths vacant

1/ M. Gros

Vote : Etes-vous d'accord avec cette proposition ?

9 voix contre, dont 3 procurations, unanimité des votants

Les heures prévues pour l'orientation restent donc à pourvoir. Une démarche en coopération avec le service culturel pourrait être mise en place. Le proviseur continue ses recherches pour trouver une bonne candidature

2/ Recrutement pour poste d'Arts Plastiques vacant

1/ Mme Langlest

Vote : Etes-vous d'accord avec cette proposition ?

9 voix contre, dont 3 procurations, unanimité des votants

TRM secondaire :

Deux élèves de terminale ES sont finalement intéressées par la spécialité Maths l'année prochaine. Le conseil approuve ces heures à ajouter au TRM.



3/ Plan de développement pour l'année 2016

2 axes ont été identifiés :

1/ *Recherche d'élèves indiens et autres nationalités*, en partenariat avec l'Alliance Française (utilisation de leur fichiers) et grâce à la communication vers les ambassades et via les réseaux sociaux

2/ *Recherche de contribution Corporate Social Responsibility*

Lancement de la campagne en Septembre – Octobre, avec le support de l'Ambassade de France et de l'Institut Français en Inde et les mêmes moyens que ci-dessus.

Le plan d'actions envisagé :

- répertorier les entreprises et les contacts
- co-organiser un petit déjeuner avec l'Ambassade de France en septembre-octobre 2016
- se rapprocher de la chambre de commerce Franco-Indienne

Il est nécessaire d'avoir un site web revu et opérationnel rapidement, ce projet est en cours avec enova. Il faut s'assurer auprès du fournisseur si évoluer vers la technologie wordpress est possible.

Une documentation de présentation de l'établissement et du trust doit être conçue.

Des ressources humaines sont nécessaires : une équipe veille concurrentielle et marketing (3 à 4 personnes), une équipe développement en action sur le terrain (3 personnes), une équipe communication externe (3 personnes).

Le budget nécessaire est estimé à 300 000 inr : 170 000 inr de documentation et 130 000 inr pour des frais de mission.

La discussion s'engage sur le montant du budget à allouer à ce projet. Les équipes vont être constituées des volontaires, il serait possible de rechercher des volontaires aussi pour la création des supports.

La proposition de budget est ramenée à 200 000 inr.

Vote : Etes-vous d'accord avec cette proposition de plan d'actions et de budget ?

9 voix pour, dont 3 procurations, unanimité des votants

La question est posée de l'organisation fonctionnelle de ce projet et de la coordination de équipes. Elle sera assurée par les membres élus du CA, même si les membres des équipes volontaires ne sont pas élus au CA.

4/ Avancement du projet Trust :

Le trust deed est finalisé.

Le management agreement sera relu.

Pour les contrats de travail et Human Ressource Policy, une réunion des membres élus du CA est prévue mardi 14 juin à laquelle est conviée le proviseur. Suite à la réunion d'information des personnels, les représentants des personnels ont fait part des remarques collectées auprès de leurs collègues à la CRH. Ces éléments vont être discutés lors de la réunion du 14 juin.

Le proviseur recommande de traiter les documents fondateurs du trust dans l'ordre logique, à savoir le trust deed et le management agreement. La HRP et les contrats de travail doivent être négociés avec les représentants du personnel, et ce travail ira jusqu'après les vacances d'été.



5/ Questions diverses :

Une demande de fonds de solidarité a été exprimée par un père d'élèves. Sa dette vis-à-vis du lycée s'élève à 2500 euros. Le conseil propose une participation de 1500 eur (montant maximal par famille et par année).

Vote : Etes-vous d'accord pour accorder ce montant via le fonds de solidarité ?

9 voix pour, dont 3 procurations, unanimité des votants

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

Secrétaire

Président
Nicolas Sokoloff